

# AVIS PUBLIC



## ORDONNANCES

**AVIS PUBLIC** est donné par les présentes que le conseil d'arrondissement d'Anjou a édicté, lors de sa séance du 6 décembre 2016, les ordonnances suivantes :

- **ORDONNANCE NUMÉRO RCA 1333 – O.4**, fixant les conditions pour l'obtention de permis de stationnement dans les stationnements publics à proximité de l'avenue commerciale de l'avenue de Chaumont et déterminant les stationnements visés ainsi que les personnes admissibles afin de donner un caractère permanent au projet pilote, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (RCA 1333);
- **ORDONNANCE NUMÉRO RCA 1607 – O.1**, reconnaissant le Bulletin opération – neige info (BONI) relatif à l'accumulation de neige au sol par précipitation énoncée à l'article 27, alinéa 1, paragraphe a) du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (RCA 1607).

Ces ordonnances entrent en vigueur en ce jour et sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, dans l'arrondissement d'Anjou, durant les heures d'ouverture.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 13 décembre 2016.

La secrétaire d'arrondissement,  
Louise Goudreault